

Avis 15 : apprentissage hybride

Chers parents,

Nous espérons que tout le monde se porte au mieux chez vous.

Depuis la rentrée de novembre, nous avons dû mettre en œuvre un enseignement hybride pour faire face à la crise sanitaire. Il est difficile de trouver un équilibre dans cette situation difficile. Nous avançons pas à pas, avec le souci d'en tirer le maximum.

Notre priorité est de garder un dialogue, en toute confiance, pour continuer à favoriser notre partenariat dans l'éducation de vos enfants. Nous avons jugé utile dans ce cadre de répondre à vos questionnements légitimes qui nous sont parvenus la semaine dernière.

1. Quant au nombre d'heures de travail à domicile.

L'horaire hebdomadaire moyen aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés est de 30h00, il nous semble normal que vos enfants travaillent lors de la semaine à domicile dans la même proportion que ce qu'ils auraient à l'école.

Nous avons demandé aux professeurs, pour les gros cours généraux et les cours d'options, de faire au minimum 1 h de visioconférence par semaine (elle peut être fragmentée). Le reste doit être dévolu à de l'étude, des travaux, et séances de questions-réponses.

L'enseignement en distanciel n'est pas et ne doit pas être, uniquement donné par visioconférence. Il doit permettre de développer des stratégies d'apprentissage à domicile aussi de manière autonome. Ce lundi, par exemple, notre fournisseur d'accès a subi une grosse panne réseau, c'était l'occasion pour les élèves normalement en visio, de se consacrer à leurs autres travaux.

Le journal de classe de votre enfant est complété une semaine à l'avance de telle sorte que vous puissiez le suivre et l'encadrer.

2. Quant au nombre de tests à l'école.

Il n'y aura pas de bulletin à Noël et la priorité pendant la semaine de cours à l'école doit être donnée à l'apprentissage. De nouvelles éphémérides vous seront communiquées à la fin de la semaine prochaine.

Votre enfant peut néanmoins être interrogé de manière certificative, si un chapitre est clos.

Les tests sont un excellent indicateur du degré de maîtrise des compétences atteint. Ils doivent ainsi nous permettre de régler au plus vite les problèmes, en aidant les apprenants à surmonter leurs difficultés. Nous expérimentons en ce moment un journal de classe partagé afin d'éviter un trop grand nombre d'épreuves le même jour.

L'apprentissage hybride demande de l'adaptation de la part de tous et peut engendrer du stress. Les professeurs sont à votre disposition si vous avez le moindre questionnement ou si des choses n'ont pas été comprises.

Dans notre volonté de préserver le caractère humain de notre école en gardant le contact avec vous, nous vous prions d'agréer, chers parents, nos sincères salutations.

Didier Lorge,  
Directeur

Nathalie Di Stefano,  
Coordinatrice.